

Hébergement d'urgence : des hommes, des femmes et des enfants à la rue !

Une histoire parmi d'autres...

Angèle N. est une jeune femme Congolaise arrivée depuis peu à Poitiers venant de Compiègne.

L'hébergement d'urgence étant surchargé elle se retrouve 2 semaines à la rue avec ses 2 enfants (2 et 10 ans) !!! Un groupe de femmes l'aide en se cotisant, et en organisant des collectes, pour payer des nuits à hôtel puis à l'auberge de jeunesse. DNSI et la CIMADE participent également au loyer. Jessica la fille de 10 ans est scolarisée depuis lundi 26 septembre à Marcel Pagnol (école de Bellejouanne).

Angèle N. est mère d'un enfant français, (car né de père français) et elle a droit, selon la loi, à un titre de séjour. Le dossier de demande de titre de séjour "parent d'enfant français" est donc envoyé à la Préfecture le 20 septembre par courrier.

Le 24 octobre la Préfecture, en attendant la fabrication de sa carte de séjour, lui délivre un récépissé de 6 mois avec autorisation de travail.

Le mardi 15 novembre la commission du SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) qui coordonne l'hébergement d'urgence examine le dossier de madame N et répond dans une lettre type par la négative «faute de place adaptée...».

Deux semaines après, la commission réexamine le dossier (?). La seule proposition qui est faite est

une inscription sur une liste d'attente, avec une cinquantaine d'autres personnes également sans hébergement fixe !

Les Services de l'État, dont la mission est d'organiser l'hébergement d'urgence et la veille sociale, confirment la décision. Motif: les budgets alloués ne permettent pas de financer les places d'Hébergement d'urgence en rapport avec les besoins constatés !

Ce n'est pas nouveau. Déjà en 2013 DNSI manifestait pour dénoncer l'insalubrité notoire des locaux du centre d'hébergement (alors installé rue de Montbernage) et l'insuffisance chronique du nombre de places.

Aujourd'hui il y a toujours à Poitiers des personnes qui dorment dehors, des hommes, parfois des femmes et parfois avec enfants... C'est inacceptable !

Madame Angèle N et ses 2 enfants sont toujours hébergées à l'auberge de jeunesse (81 nuitées à l'AJ aujourd'hui et 7 à l'hôtel). Ils échappent à la rue grâce à la solidarité et à la générosité de dizaines de citoyens et citoyennes qui pallient les lacunes de l'État.

DNSI appelle à poursuivre l'action pour exiger que jamais plus aucune personne, quel que soit sa nationalité, sa situation administrative, son âge, son sexe, ne se retrouvent à la rue.

Rassemblement tous les 1er mercredi du mois - 18h devant le palais de justice